

TOUS MES PAIEMENTS

POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.
DISPONIBLE SUR LE PORTAIL AMELIPRO.

Ce service vous permet de consulter tous vos paiements : vos tiers payant (factures, lots), vos relevés mensuels, vos forfaits et vos indus, pour les principaux régimes de l'Assurance Maladie.



DE VRAIS + AU QUOTIDIEN

- > **Toutes les informations** en lien avec vos paiements **en une seule rubrique.**
- > Restitution des paiements des **principaux régimes d'Assurance Maladie** dont la MGEN.
- > **Trois moyens pour contacter** le support : **e-mail, téléphone et chat** pour vos paiements*.
- > **Un accès en mobilité** où que vous soyez grâce à votre **identifiant et mot de passe.**

* Accessible pour les médecins, les centres de santé et les dentistes. Pour les autres catégories, contactez votre caisse.



LE SERVICE, MODE D'EMPLOI

- ✓ **Connectez-vous** sur le portail **amelipro** en utilisant votre **carte CPS** ou avec vos **identifiant et mot de passe.**
- ✓ **Accédez à « Tous mes paiements »** dans la section « **Services activités** ».
- ✓ Retrouvez une page de **synthèse** pour accéder à :
 - vos derniers tiers payants
 - vos relevés mensuels
 - vos rémunérations forfaitaires (ROSP Gardes et astreintes...)
 - votre relevé d'honoraire
 - vos indus
- ✓ **Consultez le détail** de vos **rémunérations** « lots, factures, forfaits et ROSP » en cliquant sur l'élément pour lequel vous souhaitez plus d'information.
- ✓ Recherchez un paiement en particulier à l'aide de la **recherche avancée** de la **page de synthèse.**



amelipro

<https://espacepro.ameli.fr>

UNE OFFRE COMPLÈTE ET GRATUITE

Arrêt de travail	Accident de travail Maladie professionnelle	Protocoles de soins et ALD
Déclaration médecin traitant	Prescription de transport	Déclaration simplifiée de grossesse
Historique de remboursements	Tous vos paiements	Patientèle médecin traitant
Indicateurs convention médicale (ROSP)	Commandes Formulaires Cerfa Kits de dépistage du cancer Tests de diagnostic rapide angine	Consultation des droits patient



ET SI VOTRE ÉDITEUR LE PROPOSE...

... vous disposez également de certains de ces services **dans votre logiciel de cabinet.**

DE NOMBREUX AVANTAGES

Utilisation facile et rapide	Gain de temps	Démarches simplifiées grâce aux référentiels	Démarches fiabilisées grâce à l'aide à la saisie	Moins de papier, organisation facilitée et planète préservée
Prise en compte immédiate par l'Assurance Maladie	De plus en plus de régimes d'Assurance Maladie en ligne	Meilleure traçabilité	Démarches sécurisées	Simplification pour vos patients

Une offre de services en amélioration continue, grâce à une démarche de co-construction avec les professionnels de santé, afin d'adapter les services à vos besoins.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

L'assistance technique amelipro est à votre disposition
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

3608

Service gratuit
+ prix appel